

## Statistiques sur la criminalité en 2005-2007

# Environ 600 000 personnes en prison dans l'UE27

Entre 2005 et 2007, il y avait en moyenne 607 000 personnes en prison<sup>1</sup> dans l'**UE27**, soit l'équivalent de 123 détenus pour 100 000 habitants.

L'importance politique et sociale des questions de criminalité et de justice pénale conjuguée à une préoccupation croissante du public font qu'il est de plus en plus important de disposer d'une vue d'ensemble de la situation au sein de l'UE. **Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes**, en partenariat avec les autorités statistiques des États membres et la Direction générale de la Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne, élabore actuellement un système de statistiques plus aisément comparables sur la criminalité et la justice pénale. Il demeure toutefois difficile de mesurer l'évolution de la criminalité dans l'UE en raison des disparités entre les sources d'information<sup>2</sup>. Dans ce communiqué de presse, des données sur le nombre de prisonniers ont été extraites d'un rapport<sup>3</sup> récemment publié par Eurostat, ces données étant parmi les indicateurs les plus comparables entre les États membres.

### Taux de prisonniers les plus élevés dans les pays baltes, en Pologne et en République tchèque

Sur la période 2005-2007, les plus forts taux moyens de prisonniers ont été enregistrés en **Estonie** (302 détenus pour 100 000 habitants), en **Lettonie** (293), en **Lituanie** (232), en **Pologne** (228) et en **République tchèque** (185). Les taux les plus bas ont été observés en **Slovénie** (60), en **Finlande** (68), au **Danemark** (71), en **Irlande** (75 durant la période 2004-2006) et en **Suède** (77). En comparaison, le taux de prisonniers était aux **États-Unis** de 758 détenus pour 100 000 habitants au cours de la période 2005-2007.

**Personnes en prison**  
(chiffres absolus et taux moyens pour 100 000 habitants)

	2005	2006	2007	Pour 100 000 habitants*
<b>UE27</b>	<b>617 300</b>	<b>599 800</b>	:	<b>123</b>
Belgique	9 330	9 570	9 950	91
Bulgarie	11 400	11 450	10 790	145
République tchèque	19 000	18 900	19 110	185
Danemark	4 040	3 930	3 650	71
Allemagne	79 520	77 170	73 320	93
Estonie	4 410	4 310	3 470	302
Irlande	3 020	3 050	:	75
Grèce	9 870	10 280	:	91
Espagne	60 710	64 220	67 100	146
France	59 200	59 520	60 400	95
Italie	59 520	39 010	48 690	84
Chypre	540	600	670	79
Lettonie	7 000	6 640	6 550	293
Lituanie	7 950	7 980	7 770	232
Luxembourg	740	740	670	152
Hongrie	15 720	14 740	14 740	149
Malte	290	380	380	87
Pays-Bas	17 600	16 230	14 450	99
Autriche	8 960	8 780	8 890	107
Pologne	82 660	87 670	90 200	228
Portugal	12 690	12 450	11 590	116
Roumanie	36 700	34 040	29 390	154
Slovénie	1 130	1 130	1 340	60
Slovaquie	9 290	8 660	8 240	162
Finlande	3 880	3 480	3 370	68
Suède	7 020	7 150	6 740	77
Royaume-Uni: Angleterre et Pays de Galles <sup>4</sup>	76 900	79 090	79 730	146
Royaume-Uni: Écosse <sup>4</sup>	6 860	7 180	7 380	139
Royaume-Uni: Irlande du Nord <sup>4</sup>	1 330	1 500	1 480	82
Croatie	3 490	3 830	4 290	87
Anc. Rép. yougoslave de Macédoine	2 080	2 090	:	98
Turquie	55 970	70 520	90 730	102
Monténégro	820	850	960	140
Serbie	8 080	7 860	8 970	112
Islande	120	120	120	39
Liechtenstein	60	50	40	142
Norvège	3 120	3 250	3 420	70
Suisse	6 140	5 890	5 720	79
États-Unis	2 183 150	2 245 190	2 375 620	758

: Données non disponibles.

\* Moyenne annuelle 2005-2007, sauf 2004-2006: Irlande, ancienne République yougoslave de Macédoine; 2005-2006: Grèce.

1. Nombre total de détenus adultes et mineurs (y compris ceux en détention provisoire) au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année. Sont incluses les personnes détenues dans les établissements de l'administration pénitentiaire ou dans d'autres établissements, dans les institutions destinées aux mineurs ou aux toxicomanes, dans des instituts psychiatriques ou dans d'autres établissements hospitaliers. Sont exclues les personnes détenues pour des raisons administratives, par exemple pendant l'enquête sur leur statut d'immigré.  
Les chiffres sur la population carcérale peuvent aussi être influencés par plusieurs facteurs, dont:
  - le nombre d'affaires traitées par les tribunaux;
  - le pourcentage de personnes faisant l'objet d'une peine privative de liberté;
  - la durée des peines prononcées;
  - la taille de la population en détention provisoire ainsi que
  - la date à laquelle l'enquête statistique a été faite, surtout dans les pays où les grâces (ou autres arrangements concernant une sortie de prison avancée ou une libération décrétée par l'exécutif) s'appliquent.
2. Toute tentative de mesurer l'étendue de la criminalité en Europe est compliquée par le fait que les méthodes d'enregistrement des infractions diffèrent largement selon les pays. La plupart des données sont tirées d'informations enregistrées ou communiquées par la police. Des comparaisons de niveaux de criminalité basées sur les chiffres absolus seraient trompeuses dans la mesure où ils sont influencés par de nombreux facteurs, dont:
  - les différences entre les systèmes juridiques et pénaux;
  - la fréquence à laquelle les crimes et délits sont déclarés à la police et enregistrés par cette dernière;
  - les différences concernant le moment où les crimes et délits sont mesurés (par exemple, à la déclaration à la police, à l'identification du suspect, etc.);
  - les différences dans les règles concernant la prise en compte des récidives; et
  - les différences dans la liste des infractions comprises dans les chiffres globaux sur la criminalité.
3. **Eurostat**, Statistics in Focus, Population and social conditions, 36/2009 «**Crime and criminal justice**», disponible gratuitement en format pdf sur le site web d'Eurostat, en anglais seulement.
4. Les chiffres concernant le Royaume-Uni sont rapportés séparément (Angleterre et Pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord) en raison de l'existence de trois juridictions distinctes.

Publiée par: **Service de presse d'Eurostat**

**Johan WULLT**  
Tél: +352-4301-33 444  
[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

Communiqués de presse d'Eurostat sur internet:  
<http://ec.europa.eu/eurostat>

Pour plus d'informations sur les données:

**Geoffrey THOMAS**  
Tél: +352-4301-34 198  
[geoffrey.thomas@ec.europa.eu](mailto:geoffrey.thomas@ec.europa.eu)

**Cynthia TAVARES**  
Tél: +352-4301-37 225  
[cynthia.tavares@ext.ec.europa.eu](mailto:cynthia.tavares@ext.ec.europa.eu)